

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 OCTOBRE 2018

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le vendredi 5 octobre 2018 à 19 heures 30, à la salle communale d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence d'Alain Lebouc, Maire.

Présents : Alain Lebouc, Thierry Beaudou, Matthieu Claeys, Natacha Beaufiles, Christian Dermont et Laurent Thafournel.

Absents excusés : Christophe Baudin, Anthony Carlès, Jean-Marie Stravaux, Catherine Benoits et Céline Cantrel.

Pouvoirs : Christophe Baudin donne pouvoir à Thierry Beaudou.
Anthony Carlès donne pouvoir à Christian Dermont.
Catherine Benoits donne pouvoir à Alain Lebouc.
Céline Cantrel donne pouvoir à Matthieu Claeys

Matthieu Claeys est nommé secrétaire de séance.

Approbation du Compte Rendu du 22 juin 2018.

Adoption à l'unanimité du compte rendu du 22 juin 2018.

Rapport des commissions

<u>Commission</u>	<u>Délégué</u>	<u>Remarques</u>
Commission des écoles	Alain Lebouc	13 enfants de la commune ont intégré le RPIC d'Yvecrique.
SIVOSSE de Doudeville	Alain Lebouc	Des travaux de mise en accessibilité ERP sont envisagés au gymnase du collège de Doudeville
Groupe PCS	Alain Lebouc	Le groupe de travail s'est réuni le 21 septembre 2018. Depuis l'intégration de la commune au nouveau périmètre du plan particulier d'intervention de la centrale nucléaire de Paluel la commune a l'obligation d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) Le PCS détermine, en fonction des risques majeurs connus (inondation, cavités souterraines, transport de matières dangereuses, nucléaire), les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes à mettre en œuvre. Une réunion publique d'information sur ces risques majeurs est prévue le vendredi 16 novembre 2018.

Arrêtés municipaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a pris les arrêtés municipaux suivants :

- Arrêté n°9/2018 : Route de de la Fosse au Loup : réalisation de travaux voirie.
- Arrêté n°10/2018 : Réglementation de la vitesse zone 30.
- Arrêté n°11/2018 : Permission voirie accordée à M. Laguerre.

Balance générale

Monsieur le maire donne lecture de la balance générale de l'exercice 2018 :

En fonctionnement apparait un excédent de 6 667.82 €

En investissement un excédent de 56 290.52 €.

<u>Délibérations</u>

N°D2018-10-01**Arrêtés concessions cimetièrè**

Matthieu Claeys informe le conseil municipal que 8 concessions du cimetière sont à reprendre.

Les Ets Burette doivent intervenir courant novembre pour effectuer ce travail.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents le conseil municipal accepte ces reprises de concession.

N°D2018-10-02**DICRIM**

Monsieur le maire demande au conseil municipal de valider le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

- Inondation
- Effondrement de cavités souterraines
- Transports de matière dangereuse
- Risque nucléaire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents le conseil municipal valide le document.

N°D2018-10-03**Transport des élèves du RPIC d'Yvecrique pour l'année 2019/2020**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une demande de prise en charge du transport scolaires des élèves du RPIC d'Yvecrique pour l'année scolaire 2019/2020 doit être transmise aux services de la Région Normandie.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents le conseil municipal approuve cette demande et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités pour assurer ce transport.

N°D2018-10-04**Participation aux frais de cantine du RPIC d'Yvecrique**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer la participation de la commune d'Amfreville-Les-Champs aux frais de restauration du RPIC d'Yvecrique :

- 1.50 € par repas pour les écoles maternelle et primaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte de participer aux frais des repas à hauteur de 1.50 € pour ces écoles.

Un titre sera émis au nom des parents pour la contribution communale.

N°D2018-10-05**Participation aux frais de cantine des écoles publiques de Doudeville**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler la participation de la commune d'Amfreville-Les-Champs aux frais de restauration des écoles publiques de Doudeville :

1.50 € par repas pour l'école maternelle et 1.50 € par repas pour l'école primaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte de participer aux frais des repas à hauteur de 1.50 € pour ces écoles.

Un titre sera émis au nom des parents pour la part communale.

N°D2018-10-06**Validation du rapport 2017 du SIAEPA**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Doudeville (SIAEPA). Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activités et du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable établis par le SIAEPA pour l'exercice 2017.

N°D2018-10-07**Validation du rapport 2017 du SDE**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) 2017 et propose de renouveler la proposition du groupement d'achat d'énergie pour 2020/2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activités établi par le SDE pour l'exercice 2017 et décide de renouveler l'adhésion au groupement d'achat d'énergie pour 2020/2023.

<u>Informations diverses</u>

-Avancement des travaux de la mairie :

Monsieur le Maire informe de l'avancement des travaux. Les menuiseries sont effectuées et les peintures seront terminées pour le 20 octobre 2018.

-Suivi dossier Ad'AP ERP :

Les travaux concernant le garde-corps et le chasse-roue ont été effectués, ainsi que des travaux de marquage au sol et sur les nez de marches.

-Défense incendie:

Monsieur le Maire donne lecture du rapport du SIDESA sur la défense incendie. Certaines insuffisances apparaissent pour la Ruelle, l'Impasse des Poneys et le Hameau de Yémanville.

-Informations :

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral du 13 avril 2018 portant sur l'interdiction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des points d'eau.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre reçue de l'Association des Maires Ruraux de Seine-Maritime demandant que le périmètre de défense incendie actuellement de 200 m soit porté à 400 mètres.

L'inauguration des travaux de la commune est reportée en 2019.

La prochaine réunion du conseil est prévue le vendredi 30 novembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 00 et ont signé le registre les membres présents.

<u>Liste des Délibérations de la séance du Conseil Municipal du 5 octobre 2018</u>

<u>N°D2018-10-01</u>	Arrêtés concessions du cimetière
<u>N°D2018-10-02</u>	DICRIM
<u>N°D2018-10-03</u>	Transport des élèves du RPIC d'Yvecrique pour l'année 2019/2020
<u>N°D2018-10-04</u>	Participation aux frais de cantine du RPIC d'Yvecrique
<u>N°D2018-10-05</u>	Participation aux frais de cantine des écoles publiques de Doudeville
<u>N°D2018-10-06</u>	Validation du rapport 2017 du SIAEPA
<u>N°D2018-10-07</u>	Validation du rapport 2017 du SDE